Nations Unies DP/2006/L.3

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population

Distr. limitée
27 juillet 2006
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2006
11-15 septembre 2006, New York
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Questions d'organisation

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté, liste des documents et plan de travail*

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Table des matières

Point		*Page*
1.	Questions d'organisation	3
	Débat consacré au PNUD	
2.	Questions financières, budgétaires et administratives	3
3.	Programmes de pays et questions connexes	5
4.	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	6
5.	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	6
	Débat consacré au PNUD et au FNUAP	
6.	Suivi de la réunion du Conseil de coordination du Programme ONUSIDA	7
7.	Processus de programmation	7
8.	Missions de visite	8
	Débat consacré au FNUAP	
9.	Questions financières, budgétaires et administratives	8
10.	Rôle du FNUAP en matière de préparation aux situations d'urgence, de secours humanitaires et de transition et de relèvement	8

* La compilation des données nécessaires pour fournir au Conseil d'administration l'information la plus récente a retardé la soumission du présent document.

06-44735 (F) 100806 140806

11. Programmes de pays et questions connexes 9
12. Questions diverses 10
Plan de travail provisoire de la deuxième session ordinaire de 2006 11

Ordre du jour provisoire annoté et liste des documents

Point 1
Questions d'organisation

Au titre de ce point, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de la deuxième session ordinaire de 2006 et approuvera le plan de travail de la session, tel que présenté par son secrétariat. Il souhaitera peut-être approuver le rapport sur les travaux de sa session annuelle de 2006. Le rapport définitif contient les observations reçues au sujet du projet de rapport qui a été distribué aux membres du Conseil en août, pour observations.

Conformément à sa décision 96/25, le Conseil d'administration est actuellement saisi d'un projet de programme de travail pour 2007 dont la version définitive sera mise au point par le secrétariat, en étroite consultation avec le Bureau du Conseil, et qui lui sera présenté pour adoption à sa première session ordinaire de 2007.

Documentation

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté, liste des documents et plan de travail (DP/2006/L.3)

Rapport sur les travaux de la session annuelle de 2006 (DP/2006/35)

Décisions adoptées par le Conseil d'administration à la session annuelle de 2006 (DP/2006/36)

Projet de plan de travail pour 2007 (DP/2006/CRP.6)

Débat consacré au PNUD

Point 2
Questions financières, budgétaires et administratives

Le rapport sur l'examen annuel de la situation financière, fondé sur l'information financière présentée au Conseil d'administration tout au long de l'année, présente une étude et une analyse financières approfondies des activités du PNUD, dont il rend compte au niveau global. La section consacrée à un aperçu général donne une évaluation des résultats du Programme par source de fonds disponibles pour la programmation (ressources ordinaires, autres ressources et fonds administrés par le PNUD).

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de ce rapport et adopter une décision sur la base des éléments présentés dans le document.

Conformément à la décision 81/34 du Conseil d'administration, l'Administrateur doit présenter chaque année un rapport sur les activités de coopération technique de l'ensemble des organismes des Nations Unies indiquant les dépenses ordinaires et les dépenses imputées sur des fonds extrabudgétaires de sources autres que le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM), ainsi que les contributions reçues pour financer ces

dépenses, et comportant les données communiquées par les quatre organisations sur les dépenses et les contributions.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de ce rapport.

Le rapport biennal du Bureau des services d'achat interorganisations est présenté en application de la décision 96/2 du Conseil d'administration et contient un bilan actualisé des activités du Bureau pour l'exercice biennal 2004-2005. Au cours de cet exercice, le Bureau a intensifié ses services consultatifs et ses activités de renforcement des capacités, diversifié ses sources de revenus et consolidé la restructuration de ses opérations, pour pouvoir continuer à autofinancer ses activités.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de ce rapport et adopter une décision sur la base des éléments présentés dans le document.

Le rapport statistique du Bureau des services d'achat interorganisations contient des données sur les achats effectués pour les organismes des Nations Unies en 2005.

Le rapport sur la pratique actuelle de définition des taux spécifiques de recouvrement des coûts et de critères de recouvrement clairs est présenté en application de la décision 2005/18 du Conseil d'administration, dans laquelle celui-ci a prié le PNUD de lui fournir des informations plus détaillées sur la pratique actuellement suivie à cet égard dans les différents pays. Les trois rapports précédents contenaient des informations sur la politique suivie par le PNUD en matière de recouvrement des coûts, qui est fondée sur le principe du partage proportionnel des coûts et vise à harmoniser les principes appliqués par les organismes membres du Groupe des Nations Unies pour le développement. Le présent rapport a pour objectif de réitérer les principes fondamentaux de cette politique, qui prévoit une certaine souplesse pour permettre aux bureaux de pays de définir des taux spécifiques de recouvrement des coûts au titre des services généraux de gestion compris entre 5 et 7 % pour les contributions de tiers et les fonds d'affectation spéciale.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de ce rapport.

Documentation

Examen annuel de la situation financière, 2005 (DP/2006/37)

Detailed information relating to the 2005 annual review of the financial situation (informations détaillées sur l'examen annuel de la situation financière) (DP/2006/37/Add.1)

Information sur les dépenses de coopération technique des organismes des Nations Unies en 2005 (DP/2006/38)

Information sur les dépenses de coopération des organismes des Nations Unies en 2004 – additif (DP/2006/38/Add.1)

Rapport du Bureau des services d'achat interorganisations pour l'exercice biennal 2004-2005 (DP/2006/39)

Rapport statistique du Bureau des services d'achat interorganisations (DP/2006/40)

Rapport sur la pratique actuelle de définition des taux spécifiques de recouvrement des coûts et de critères de recouvrement clairs (DP/2006/41)

Point 3
Programmes de pays et questions connexes

Dans sa note sur l'assistance au Myanmar, l'Administrateur récapitule les principales conclusions et recommandations de l'évaluation annuelle indépendante des projets exécutés dans le cadre de la phase IV de l'Initiative pour le développement humain au Myanmar, réalisée en mai et juin 2006 conformément aux directives énoncées par le Conseil d'administration du PNUD dans sa décision 93/21 et par le Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP dans ses décisions 96/1, 98/14, 2001/15, 2004/2, 2005/3, 2005/42 et 2006/2. Il demande également au Conseil d'administration de considérer favorablement la prolongation de la phase IV de l'Initiative pour la période 2008-2010, au sujet de laquelle une proposition serait présentée officiellement au Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2007.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur la base des éléments présentés dans le rapport.

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera en outre prié : a) d'approuver la prorogation pour deux ans du programme de pays pour le Soudan; b) de prendre note de la première prorogation d'un an des programmes régionaux pour l'Afrique et pour l'Asie et le Pacifique ainsi que des programmes de pays pour la Guinée équatoriale et le Suriname; et c) de faire des observations sur les projets de descriptif de programme de pays présentés au titre de ce point de l'ordre du jour, avant leur mise au point définitive.

Documentation

Prorogations de programmes de pays et de programmes régionaux (DP/2006/42)

Assistance au Myanmar – Note de l'Administrateur (DP/2006/43)

Projet de descriptif de programme de pays pour la République centrafricaine (DP/DCP/CAF/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour l'Érythrée (DP/DCP/ERI/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour la Gambie (DP/DCP/GMB/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Sénégal (DP/DCP/SEN/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour les Seychelles (DP/DCP/SYC/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour l'Afrique du Sud (DP/DCP/ZAF/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour la République-Unie de Tanzanie (DP/DCP/TAZ/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour la Zambie (DP/DCP/ZMB/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Zimbabwe (DP/DCP/ZWE/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour la République populaire démocratique de Corée (DP/DCP/PRK/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour la République démocratique populaire lao (DP/DCP/LAO/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour la Mongolie (DP/DCP/MNG/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour l'Algérie (DP/DCP/DZA/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour l'Arabie saoudite (DP/DCP/SAU/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour la Somalie (DP/DCP/SOM/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour la Croatie (DP/DCP/HRV/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour la République du Monténégro (DP/DCP/MGO/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Belize (DP/DCP/BLZ/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Brésil (DP/DCP/BRA/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Chili (DP/DCP/CHL/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour la République dominicaine (DP/DCP/DOM/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour El Salvador (DP/DCP/SLV/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Honduras (DP/DCP/HND/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour la Jamaïque (DP/DCP/JAM/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Panama (DP/DCP/PAN/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Paraguay (DP/DCP/PRY/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour l'Uruguay (DP/DCP/URY/1)

Point 4
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

Le rapport relatif à cette question est présenté en application de la décision 2006/5 du Conseil d'administration, et donne des informations supplémentaires sur les réactions aux conclusions et recommandations contenues dans le rapport du Groupe consultatif au Comité consultatif d'UNIFEM, intitulé Évaluation d'UNIFEM : Passé, présent et avenir du Fonds (A/60/62-E/2005/10).

Documentation

Rapport d'activité de l'Administrateur sur la suite à donner à la décision 2006/5 relative à l'évaluation d'UNIFEM (DP/2006/44)

Point 5
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Le rapport relatif au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), présenté en application de la décision 2006/17, fait le point sur les

efforts déployés par le Bureau pour améliorer ses résultats en tant que prestataire de services dans le contexte de la réforme de l'Organisation des Nations Unies, sur les résultats du premier semestre de 2006 et sur les efforts en cours pour faire en sorte que des états financiers certifiés pour l'exercice 2004-2005 soient disponibles au 30 novembre 2006. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de ce rapport.

Documentation

Rapport d'activité sur la mise en œuvre du plan d'action du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (DP/2006/45)

Débat consacré au PNUD et au FNUAP

Point 6
Suivi de la réunion du Conseil de coordination du Programme ONUSIDA

Dans le cadre de l'examen de ce point, le Conseil d'administration sera saisi du premier rapport conjoint du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF et du PAM sur la mise en œuvre des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme ONUSIDA. Le rapport est axé sur la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil de coordination lors de sa dix-septième réunion, tenue en juin 2006, et sur la suite donnée, par les organisations, aux recommandations qu'il a formulées lors de sa dix-huitième réunion, tenue en juin 2006.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de ce rapport.

Documentation

Rapport sur l'application des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) (DP-FPA/2006/1-E/ICEF/2006/20)

Point 7
Processus de programmation

Dans le cadre de l'examen de ce point, en application de la décision 2005/28, le Conseil d'administration sera saisi d'un document de travail élaboré conjointement avec l'UNICEF sur les éventuelles possibilités d'améliorer et de simplifier davantage les procédures harmonisées d'approbation des programmes de pays de façon à en accélérer l'élaboration et l'approbation et à mieux les synchroniser avec les instruments de programmation nationaux des pays concernés, tout en gardant à l'esprit la nécessité de préserver l'intégrité institutionnelle et le mandat de chaque organisme.

Le Conseil d'administration voudra peut-être adopter une décision sur ce point.

Documentation

Possibilités d'améliorer et de simplifier davantage les procédures harmonisées actuelles d'approbation des programmes de pays (DP-FPA/2006/CRP.1-E/ICEF/2006/CRP.17)

Point 8
Missions de visite

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi du rapport sur la mission de visite commune des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF et du Programme alimentaire mondial en Indonésie (9-22 mars 2006).

Documentation

Rapport sur la mission de visite commune en Indonésie (DP-FPA/2006/CRP.2-E/ICEF/2006/CRP.16)

Débat consacré au FNUAP

Point 9
Questions financières, budgétaires et administratives

Dans le cadre de l'examen de ce point, le Conseil d'administration sera saisi de l'examen de la situation financière, 2005, qui porte à sa connaissance, en la résumant, la situation financière du FNUAP en 2005, et dans le texte et les tableaux duquel des données financières concernant 2004 ont été incorporées à des fins de comparaison.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de ce rapport, et déclarer que le versement prévisible et ponctuel de contributions accrues est essentiel pour assurer des liquidités au Fonds et faciliter l'application continue des programmes.

Documentation

Examen annuel de la situation financière, 2005 (DP/FPA/2006/13)

Point 10
Rôle du FNUAP en matière de préparation aux situations d'urgence, de secours humanitaires et de transition et de relèvement

Conformément à la décision 2005/40, le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport relatif à la stratégie du FNUAP en matière de préparation aux situations d'urgence, de secours humanitaires, ainsi que de transition et de relèvement. Ce document présentera des informations sur les ressources et les incidences de la stratégie en matière de personnel.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre une décision, éventuellement sur la base des éléments du rapport.

Documentation

Rapport sur la stratégie du FNUAP en matière de préparation aux situations d'urgence, de secours humanitaires et de transition et de relèvement (DP/FPQ/2006/14)

Point 11
Programmes de pays et questions connexes

Dans le cadre de l'examen de ce point, le Conseil d'administration sera saisi des projets de descriptif de programme de pays pour l'Algérie, en ce qui concerne les États arabes, l'Europe et la région de l'Asie centrale; pour la République centrafricaine, l'Érythrée, le Gabon, la Gambie, le Sénégal, l'Afrique du Sud, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe en ce qui concerne la région de l'Afrique; pour la République populaire démocratique de Corée, la République démocratique populaire lao, la Mongolie et le Myanmar en ce qui concerne la région de l'Asie et du Pacifique; et pour le Brésil, la République dominicaine, El Salvador, les pays anglophones et néerlandophones des Caraïbes, le Honduras, le Panama, le Paraguay et l'Uruguay en ce qui concerne la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de ces projets et des observations s'y rapportant.

Documentation

Projet de descriptif de programme de pays pour l'Algérie (DP/FPA/DCP/DZA/4)

Projet de descriptif de programme de pays pour la République centrafricaine (DP/FPA/DCP/CAF/6)

Projet de descriptif de programme de pays pour l'Érythrée (DP/FPA/DCP/ERI/3)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Gabon (DP/FPA/DCP/GAB/5)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Gambie (DP/FPA/DCP/GMB/6)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Sénégal (DP/FPA/DCP/SEN/6)

Projet de descriptif de programme de pays pour l'Afrique du sud (DP/FPA/DCP/ZAF/3)

Projet de descriptif de programme de pays pour la République-Unie de Tanzanie (DP/FPA/DCP/TZA/6)

Projet de descriptif de programme de pays pour la Zambie (DP/FPA/DCP/ZMB/6)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Zimbabwe (DP/FPA/DCP/ZWE/5)

Projet de descriptif de programme de pays pour la République populaire démocratique de Corée (DP/FPA/DCP/PRK/4)

Projet de descriptif de programme de pays pour République démocratique populaire lao (DP/FPA/DCP/LAO/4)

Projet de descriptif de programme de pays pour la Mongolie (DP/FPA/DCP/MNG/4)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Myanmar (DP/FPA/DCP/MMR/2)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Brésil (DP/FPA/DCP/BRA/4)

Projet de descriptif de programme de pays pour la République dominicaine (DP/FPA/DCP/DOM/4)

Projet de descriptif de programme de pays pour El Salvador (DP/FPA/DCP/SLV/6)

Projet de descriptif de programme de pays pour les pays anglophones et néerlandophones des Caraïbes (DP/FPA/DCP/CAR/4)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Honduras (DP/FPA/DCP/HND/6)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Panama (DP/FPA/DCP/PAN/1)

Projet de descriptif de programme de pays pour le Paraguay (DP/FPA/DCP/PRY/6)

Projet de descriptif de programme de pays pour l'Uruguay (DP/FPA/DCP/URY/1)

Point 12
Questions diverses

Plan de travail provisoire
Conseil d'administration du PNUD/FNUAP
Deuxième session ordinaire de 2006 (11-15 septembre 2006, New York)

Jour/date	*Point*	*Thème*
Lundi 11 septembre		
10 heures-13 heures	1	Questions d'organisation
		– Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session
		– Adoption du rapport sur les travaux de la session annuelle de 2006
		Débat consacré au PNUD
		Déclaration de l'Administrateur du PNUD
	2	PNUD : questions financières, budgétaires et administratives
		– Examen annuel de la situation financière, 2005
		– Information sur les dépenses de coopération technique des organismes des Nations Unies
		– Rapport du Bureau des services d'achat interorganisations pour l'exercice biennal 2004-2005
		– Rapport statistique du Bureau des services d'achat interorganisations
		– Rapport sur la pratique actuelle de définition des taux spécifiques de recouvrement des coûts et de critères de recouvrement clairs
15 heures-17 heures	3	Programmes de pays du PNUD et questions connexes
		– Projets de descriptif de programme de pays
		– Prorogation de programmes de pays et de programmes régionaux
		– Rapport de la mission d'évaluation au Myanmar
17 heures-18 heures		*Réunion d'information officieuse du FNUAP sur la régionalisation*
Mardi 12 septembre		
10 heures-13 heures		Débat consacré au FNUAP
		Déclaration de la Directrice exécutive du FNUAP
		FNUAP : Questions financières, budgétaires et administratives
	9	– Examen annuel de la situation financière, 2005
15 heures-17 heures	10	Rôle du FNUAP en matière de préparation aux situations d'urgence, de secours humanitaires et de transition et relèvement
	11	– Stratégie du FNUAP en matière de préparation aux situations d'urgence, de secours humanitaires et de transition et de relèvement
		FUNAP : programme de pays et questions connexes
		– Projets de descriptif de programme de pays

17 heures-18 heures		*Consultations officieuses sur les projets de décisions*
Mercredi 13 septembre		
10 heures-midi		Débat consacré au PNUD et au FNUAP
	6	Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme ONUSIDA
		– Rapport du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF et du PAM sur la suite donnée aux recommandations du Conseil de coordination du Programme ONUSIDA
	7	Processus de programmation
		– Suivi du processus d'approbation des programmes de pays : PNUD, FNUAP, UNICEF et PAM
	8	Missions de visite
		– Rapport sur la mission de visite en Indonésie
12 heures-13 heures	4	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
		– Rapport d'activité de l'Administrateur sur la suite donnée à la décision 2006/5 sur l'évaluation d'UNIFEM
15 heures-16 heures	5	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
		– Questions financières, budgétaires et administratives
16 heures-17 h 30		Débat consacré au PNUD et au FNUAP (*suite*)
		– Exposé du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU – rapport sur les états financiers vérifiés (2004-2005) du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS (voir décision 2005/19; PNUD, FNUAP et UNOPS : rapport sur l'audit et le contrôle internes
		Consultations officieuses conjointes sur la budgétisation axée sur les résultats
17 h 30-18 heures	12	Questions diverses
		– Adoption des décisions en suspens
	1	Questions d'organisation
		– Projet de plan de travail pour 2007
		– Plan de travail provisoire de la première session ordinaire de 2007